



CC du Sisteronais-Buëch (Siren : 200068765)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Sisteron
Arrondissement	Forcalquier
Département	Alpes-de-Haute-Provence
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	14/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Daniel SPAGNOU

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	BP 100
Code postal - Ville	04203 SISTERON
Téléphone	04 92 31 27 52
Fax	04 92 31 99 02
Courriel	contact@ccsisteronais.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 912
-----------------------------	--------

Densité moyenne

17,35

Périmètre

Nombre total de communes membres : 60

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
04	Authon (210400164)	63
05	Barret-sur-Méouge (210500146)	185
04	Bayons (210400230)	197
04	Bellaffaire (210400263)	145
05	Chanousse (210500336)	41
04	Châteaufort (210400503)	26
04	Clamensane (210400578)	181
04	Entrepierres (210400750)	393
05	Éourres (210500476)	124
05	Étoile-Saint-Cyrice (210500518)	28
04	Faucon-du-Caire (210400859)	61
05	Garde-Colombe (200054211)	536
04	Gigors (210400933)	61
05	La Bâtie-Montsaléon (210500161)	259
26	Laborel (212601538)	106
26	Lachau (212601546)	234
04	La Motte-du-Caire (210401345)	573
05	La Pierre (210501029)	93
05	Laragne-Montéglin (210500708)	3 631
05	Lazer (210500732)	355
05	Le Bersac (210500211)	142
04	Le Caire (210400370)	76
05	L'Épine (210500484)	209
05	Le Poët (210501037)	812
04	Melve (210401188)	124
05	Méreuil (210500765)	92
04	Mison (210401238)	1 148
05	Monétier-Allemont (210500781)	294
05	Montclus (210500815)	54
05	Montjay (210500864)	106
05	Montrond (210500898)	88
05	Moydans (210500914)	44
04	Nibles (210401378)	46
05	Nossage-et-Bénévent (210500948)	15
05	Orpierre (210500971)	377
05	Ribeyret (210501177)	114
05	Rosans (210501268)	477
05	Saint-André-de-Rosans (210501292)	157
05	Sainte-Colombe (210501359)	57
04	Saint-Geniez (210401790)	108

05	Saint-Pierre-Avez (210501557)	31
05	Saléon (210501599)	88
05	Salérans (210501607)	82
05	Savournon (210501656)	254
05	Serres (210501664)	1 319
05	Sigottier (210501672)	87
04	Sigoyer (210402079)	105
04	Sisteron (210402095)	7 910
05	Sorbiers (210501698)	40
04	Thèze (210402160)	236
05	Trescléoux (210501722)	311
04	Turriers (210402228)	351
05	Upaix (210501730)	470
04	Valavoire (210402285)	37
05	Val Buëch-Méouge (200053148)	1 356
05	Valdoule (200075059)	226
04	Valernes (210402319)	250
04	Vaumeilh (210402335)	275
05	Ventavon (210501789)	638
26	Villebois-les-Pins (212603740)	14

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 38

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz <i>Création et aménagement d'une Zone d'Activités pour l'implantation d'un parc éolien dans le cadre de la promotion et du développement des énergies renouvelables. Ensemble de compétences nécessaires à la création de Zones de Développement de l'Eolien. Actions et opérations d'intérêt communautaire relatives à tout projet permettant le développement des énergies renouvelables (éolien, photovoltaïque, bois, biomasse, biogaz...)</i>
- Hydraulique <i>Suivi des contrats rivières Buëch et Durance.</i>
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>Soutien aux actions de maîtrise d'énergie dans le cadre de schémas départementaux.</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>Création d'un service public d'assainissement non collectif (SPANC) conformément aux dispositions des articles L.2224-8-III, R.2224-19-19-1, R.2224-19-5, R.2224-19-8 et R.2224-19-9 du CGCT, soit : Les opérations de contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes ; Le diagnostic de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif existantes ; Les opérations de contrôle de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des installations d'assainissement non collectif. Accompagnement des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif jugées prioritairement à risque sanitaire ou environnemental et celles nécessitant de gros travaux. Accompagnement; par voie de mandat à la demande du propriétaire, des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement autonomes. Etablissement des demandes de subvention auprès de l'Agence de l'eau.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales
<i>Réalisation et gestion d'un PIDAF (plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier).</i>
Sanitaires et social
- Aide sociale facultative
<i>Actions sociale, sport : participation à la mise en oeuvre de manifestations et d'actions sociales et sportives d'intérêt communautaire.</i>
- Activités sanitaires
<i>Participation à la construction d'un refuge/fourrière</i>
- Action sociale
<i>Compétence en matière sociale : création et gestion d'un relais de services publics.</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance
<i>Création, gestion et administration de toute structure d'accueil collectif ou équipements enfance et jeunesse intercommunaux, à mettre en place sur le territoire (micro-crèche, crèches, halte-garderie, multi-accueil, lieux accueil enfants-parents, Relais d'Assistantes Maternelles, Maisons d'Assistantes Maternelles...) hormis les centres de loisirs existants, les garderies communales, et les cantines communales.</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, sur le territoire local ou communal et soutien aux activités commerciales
<i>Création, extension, entretien et aménagement des zones d'activités à venir.</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
<i>Création, aménagement, entretien et signalisation des sentiers de randonnées ainsi que les actions de promotions spécifiques s'y rapportant, en particulier dans le cadre du plan départemental d'itinéraires pédestres et de randonnées (PDIPR). - Création et aménagement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire (notamment aménagement d'une aire de skate-board et de rollers sur la zone du Planet, aménagement d'une aire de cross sur la commune de RIBIERS, création de sites d'escalade) pouvant intéresser, en plus de celles du territoire, des populations situées sur les communes voisines.</i>
- Activités péri-scolaires
<i>Activités musicales et informatiques dans les écoles. Elaboration et gestion des contrats signés avec la CAF et/ou la MSA ou tout autre partenaire. Coordination des différentes politiques définies dans le domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. Complément aux interventions et offres liées au rythme scolaire. Partenariat, en particulier avec l'association « la Clé des Ages » et l'association « Alpe » pour la mise en ?uvre de la politique enfance-jeunesse sur le territoire. Réalisation d'actions et d'animation qui fédèrent les acteurs du territoire communautaire. Mise en ?uvre, gestion, animation et coordination des actions intercommunales relatives à l'enfance et à la jeunesse.</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles
<i>En matière d'animations et spectacles d'intérêt communautaire : opération « villages et rues en fête ».</i>
- Activités sportives
<i>Création, balisage et entretien des sentiers de randonnée et de VTT sur le territoire communautaire (conventionnement avec le SMICAR).</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Création, gestion, entretien et aménagement de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire. Création, aménagement et entretien de tous les sentiers de randonnée pédestre, équestre et VTT, ainsi que les actions de promotions spécifiques s'y rapportant. Participation à l'amélioration et au développement des transports en commun organisés par le conseil général des Alpes de Haute-Provence.

- Transport scolaire

organisation (organisateur secondaire) du transport des élèves sur le territoire de la CC en partenariat avec les conseils généraux des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes ; organisation de transports para-scolaires et péri-scolaire sur le territoire de la communauté de communes ; conventions avec des communes extérieures au périmètre pour l'organisation des transports sur leur territoire : Bellaffaire, Vaumeilh, Valernes, Thèze.

- Etudes et programmation

Toute étude à l'échelle du canton qui permettra la mise en place d'outils d'aide à la décision.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle cantonale.

- Politique du logement non social

Etudes et programmation d'opérations concernant la construction, la rénovation, la mise à disposition de logements saisonniers sur le territoire.

- Politique du logement social

Politique du logement social d'intérêt communautaire : réalisation d'un diagnostic et définition des priorités en matière d'habitat sur l'ensemble du territoire.

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Elaboration de programmes de référence (quartiers anciens et OPAH) destinés à servir de cadre aux actions ou opérations d'aménagement.

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Politique du logement et du cadre de vie : Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : convention avec la commune de Thèze pour la poursuite de l'opération en cours sur son territoire.

- Amélioration du parc immobilier bâti

Plan de développement de l'habitat locatif.

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Participation et animation à la démarche de :- Pays Sisteronnais- Parc des Baronnie

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

Mise en place et gestion de services techniques, administratifs, sociaux et/ou culturels pour les communes membres assurées par les personnels de la communauté, prévue par voie contractuelle avec la ou les communes membres qui seraient intéressées (conventions bilatérales à durée déterminée précisant leur portée ainsi que les conditions financières de leur mise en oeuvre)

- Acquisition en commun de matériel

Acquisition en commun de matériel acheté dans l'intérêt collectif afin de réaliser une économie d'échelle (camion, tracteur, voiture utilitaire, compresseur, bétonnière, tondeuse à gazon, débroussailleuse et tout petit matériel...), utilisé par les agents d'entretien de la communauté de communes et/ou mis à la disposition de toute commune membre qui en fera la demande. Le montant horaire de la participation sera fixé par délibération.

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

En matière audiovisuelle : Entretien des relais télévision, étude, mise en place et gestion des réémetteurs de la télévision numérique terrestre.

- NTIC (Internet, câble...)

Etudes, usages et équipements liés au développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication : Suivi du programme Boucles Locales Alternatives (BLA) en lien avec le Pays Sisteronais Buëch. Création, gestion et maintenance d'infrastructures permettant l'accès à l'Internet haut débit dans les zones non couvertes par l'opérateur historique. Développement des usages en relation avec le schéma de développement numérique du Pays Sisteronais Buëch.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

Rénovation du petit patrimoine bâti d'intérêt communautaire dont les lavoirs, cadrans solaires, fours à pain, oratoires. Création et gestion d'un système d'information géographique (SIG) dont la numérisation des cadastres communaux (à inclure dans le groupe de compétences "Aménagement de l'espace").

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
26	SYNDICAT MIXTE D'EYGUES EN AYGUES (200091718)	SM fermé	70 086
04	SM départemental d'élimination et de valorisation des ordures ménagères (SYDEVOM) des Alpes de Haute Provence (250401221)	SM ouvert	185 445
26	SM du Parc naturel régional des Baronnies provençales (200059368)	SM ouvert	160 697
05	SM intercommunautaire du Buëch et de ses affluents (SMIGIBA) (250501210)	SM fermé	48 796
04	SM du massif des Monges (250401023)	SM fermé	80 744
84	SM d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) (258402304)	SM ouvert	348 102
04	SM du Sisteronais Moyenne Durance d'énergie et des réseaux d'éclairage public et de télécommunication (250400512)	SM fermé	80 744

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2023 - millésimée 2020)